

DIRECTION de l'ÉVALUATION
des MÉDICAMENTS et des PRODUITS BIOLOGIQUES

Saint-Denis, le

Madame le pharmacien responsable
des Laboratoires SOLYMES
1, Terrasse Bellini
92800 PUTEAUX

Réf. :



Madame,

Par lettre du 23 mars 2000, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la spécialité :

LUTERAN 10 mg, comprimé

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette autorisation de mise sur le marché est, conformément aux dispositions de l'article R.5137 du Code de la Santé publique, considérée comme renouvelée à compter du 25 juillet 2000.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

